



Politique environnementale de la MRC Pontiac

Cette politique environnementale a pour but premier d'encourager le personnel de la MRC de Pontiac à adopter des pratiques au travail plus vertes. En fait, ce présent document aidera ces derniers à faire des choix plus éclairés et à adopter de simples habitudes afin de réduire leur empreinte écologique. Le principe du développement durable, la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources sont tous des aspects faisant partie des priorités premières de la MRC Pontiac. Sur ce, cette fonction publique municipale souhaite faire parvenir son savoir afin de favoriser la récupération, le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits et ainsi promouvoir la valorisation de la conservation des ressources. Par conséquent, la MRC s'engage à modifier les habitudes du personnel et autres parties prenantes externes afin d'être plus vert et par le fait même améliorer constamment son rendement environnemental.

Principe environnemental :

- Démontrer aux citoyen(ne)s que leur MRC s'engage à gérer ses impacts sur l'environnement d'une façon environnementale.

Avantages de posséder une politique environnementale :

- Aider la MRC à respecter les lois ;
- Améliorer l'information transmise aux employé(e)s quant à leur rôle et responsabilité en matière environnementale ;
- Améliorer la gestion des achats et des coûts ;
- La conservation des matières premières et de l'énergie ;
- Développer des relations positives avec des entrepreneurs, des assureurs, clients, fournisseurs et autorités de réglementation de la communauté locale ;
- Diminuer notre empreinte environnementale.

Émission des gaz à effets de serres

Les gaz à effet de serre sont des composantes gazeuses absorbant les rayonnements infrarouges émis par la surface terrestre et contribuant à l'effet de serre. L'augmentation des concentrations de CO₂, de méthane et de dioxyde d'azote dans l'atmosphère terrestre est un facteur soupçonné d'être à l'origine du récent réchauffement climatique. C'est pourquoi que la MRC s'engage à diminuer l'émission des gaz à effets de serres par l'entremise de son personnel et de sensibiliser la population.

La MRC s'engage donc à :

- Sensibiliser les employé(e)s à covoiturer ensemble ou utiliser tout autre moyen de déplacement n'émettant pas de gaz à effet de serre (marche, vélo, etc.) ;



- Encourager les vidéoconférences et les téléconférences si possibles afin de diminuer nos déplacements et par conséquent les émissions de gaz à effets de serres ;
- Limiter le temps de fonctionnement du moteur de la voiture lorsque celle-ci est stationnée.
- Inscrire la MRC de Pontiac au programme " Défi-climat" afin de réduire les émissions de gaz à effets de serres et améliorer notre bilan écologique. De cette manière on sensibilise tout le personnel à faire de même.

Utilisation d'énergie

Le plus grand avantage environnemental quant à la réduction de notre demande énergétique réside peut-être dans la possibilité de vendre les surplus de notre production aux États-Unis ou à l'Ontario, dont l'électricité est principalement produite à partir de centrales thermiques au charbon, grandes émettrices de gaz à effet de serre.

La MRC s'engage donc à :

- Sensibiliser les employé(e)s à éteindre leur lumière, ordinateur et autres appareils électroniques comme imprimantes lorsqu'ils quittent leur bureau ;
- Des mesures de contrôle quant à la climatisation et au chauffage de l'édifice. Pendant les périodes de fermeture des bureaux (soir et fin de semaine), il serait possible de diminuer le chauffage ou climatisation pour ainsi diminuer la demande en Énergie;
- Achat d'équipement peu énergivore. Les prochains ordinateurs ou appareils ménagers allant dans la cafétéria de la MRC Pontiac seront certifié Énergie-Star.

Approvisionnement

S'approvisionner localement contribue non seulement à encourager la production de biens sur son territoire mais aussi réduire les coûts de transport et par l'entremise l'émission de gaz provenant des moyens de transports. De plus, le fait d'acheter des produits écologiques, biodégradables ou recyclés encourage les industries qui respectent l'environnement et améliore les impacts positifs de l'homme.

La MRC s'engage donc à :

- Acheter des cartouches d'encre recyclés ;
- Acheter seulement du papier recyclé ou certifié ;
- Sensibiliser les travailleurs et travailleuses sur l'importance d'acheter du papier recyclé ;
- Encourager l'achat des produits commerciaux localement si possible et sensibiliser les travailleurs et travailleuses à faire de même chez-eux ;
- Emprunter des produits désirés à nos collègues au lieu d'acheter ;
- Acheter des matériaux et des ressources provenant de source renouvelables.
- Essayer d'éviter d'acheter des produits ayant été emballé plusieurs fois (suremballage) et d'acheter des produits faits de matériaux recyclés et de meilleure qualité afin d'éviter de racheter d'autres biens;



Utilisation de papier

Plus de 40% du bois exploité dans le monde sert à faire du papier, c'est pourquoi que la MRC tient à diminuer sa consommation de papier. De surcroît, plusieurs certifications ont fait leurs preuves comme la « Forest Stewardship Council » FSC certifiant des produits venant d'une bonne gestion forestière quant à la coupe d'arbre ; en d'autres mots, cette certification bannit la coupe à blanc.

La MRC s'engage donc à :

- Appliquer la fonction "recto-verso" par défaut sur l'imprimante ;
- Retirer la page de garde lors de l'impression ;
- Réduire l'utilisation de papier et fournitures (calepin, post-it) et utiliser des feuilles brouillons ;
- Privilégier les échanges électroniques et téléphoniques au lieu d'envois postaux.

Gestion de déchets

La récupération des papiers et cartons en vue du recyclage entraîne une diminution du coût de traitement des ordures ménagères. Le recyclage permet donc d'éviter d'envoyer ces déchets à la décharge ou de les incinérer. De plus le recyclage du papier réside dans les économies de matières premières telles que le bois. D'un autre côté, faire du composte est une merveilleuse opportunité de recyclé ses détritrus organiques au lieu de les jeter au vidange. Cette méthode nous invite à utiliser le composte au lieu d'engrais chimiques qui polluent les nappes phréatiques.

La MRC s'engage donc à :

- Poursuivre l'utilisation du compostage et la sensibilisation de cette pratique ;
- Conserver les bacs de recyclage et compostage aux endroits stratégiques ;
- Sensibiliser les occupant(e)s de la MRC Pontiac à utiliser des contenants réutilisables au lieu d'utiliser des sacs jetables ;
- Mettre à la disposition de la vaisselle durable et non jetable à la cafétéria des employé(e)s.

Utilisation de l'eau

Cette ressource n'est pas inépuisable en quantité. Après avoir tari les nappes superficielles on puise aujourd'hui dans des nappes très profondes âgées de quelques millions d'années. C'est pourquoi qu'il est important de diminuer sa consommation d'eau. En outre, le traitement des eaux potables servant à supprimer les contaminants dans l'eau non-traitée est sans aucun doute la meilleure solution pour avoir une consommation saine, par contre les coûts associés sont très élevés.

La MRC s'engage donc à :

- Encourager les occupants de la MRC à utiliser des contenants réutilisables pour boisson (eau café, thé etc.)



- Achat de fourniture à caractère écologique et biodégradable dans l'établissement afin de réduire la quantité de substances dangereuses dans l'environnement. (Produits nettoyants, gobelets à boisson, papeteries et autres produits de consommations)

Alimentation

La MRC s'engage donc à :

- Lors des réunions, bien évaluer la quantité de nourriture requise pour éviter le gaspille ;
- Choisir un traiteur qui a une politique et des pratiques de développement durable ;
- Fournir de la vaisselle durable
- Choisir des aliments qui sont de saisons, locaux, biologiques et équitables.

Divers

La MRC s'engage à :

- Effectuer des examens périodiques de cette politique au cours des six premiers mois pour garantir qu'il existe une amélioration.
- Poursuivre les investissements aux organismes de bienfaisance locale ou un événement local.
- Communiquer, lors des réunions, aux autres organisations de notre politique environnementale ainsi que la valorisation du développement durable.

Rémi Bertrand
Directeur Général